

L'Agence de l'eau et le Forum des marais atlantiques signent une convention de partenariat

Dossier de la rédaction de H2o
October 2019

Le 17 octobre Ã OrlÃ©ans, l'Agence de l'eau et le Forum des marais atlantiques ont signÃ© une convention de partenariat 2019-2021. Cette convention traduit la volontÃ© d'une coordination renforcÃ©e des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin Loire-Bretagne. Elle s'inscrit dans les objectifs du 11Ã¨me programme d'amÃ©lioration des connaissances sur les zones humides pour ce qui concerne les rÃ©gions cÃ¢tiÃ¨res du bassin Loire Bretagne : Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine. Outre l'amÃ©lioration des connaissances, le partenariat devra favoriser le dÃ©ploiement d'indicateurs de suivi de travaux en milieux humides (BAOMH). Les territoires couverts par la convention de partenariat sont prioritairement les contrats territoriaux des rÃ©gions cÃ¢tiÃ¨res du bassin Loire-Bretagne : Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine. Les actions proposÃ©es sur les autres territoires du bassin seront rÃ©alisÃ©es en synergie notamment avec les Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Auvergne.

Agence de l'eau Loire-Bretagne